



DOSSIER DISCIPLINE N°59
Décision du 3 avril 2018

DOSSIER N°59
3^{ème} Faute Technique

Ont pris part aux délibérations : MMES BOUCHARDON, BŒUF
MRS. ERINTCHEK, GONTHIER, CHERUBINI

Objet : Attendus

- **Suspension d'un week-end sportif ferme d'interdiction de participer aux compétitions et/ou manifestations sportives. La peine ferme s'établira du 28 avril 2018 au 29 avril 2018 inclus au licencié BC007626 du club AS ANDEOLAISE.**